

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1912

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1912, n^{os} 4, 5, 6 et 7.

Bulletin de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, 1912, n^{os} 4, 5, 6 et 7.

Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, 1912, n^{os} 4, 5, 6 et 7. — G. Van Wetter, L'origine de la parure.

Chronique archéologique du Pays de Liège, 1912, n^{os} 6 et 7.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, 1911, t. XLI, fasc. 2. — L. Renard-Grenson, Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées en 1911 par l'Institut.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1912, n^o 2. — Ch. Delhaise, Les Bapopoïe.

Idem, n^o 3. — Raoul Pontus, La transcription des sons chinois.

Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, 1912, n^{os} 1 et 2. — J. Claerhout, L'outillage agricole des Néolithiques. — A. de Loë, Rapport général sur les recherches et les fouilles exécutées par la Société pendant l'exercice 1911.

Volkskunde, 1912, n^{os} 7 et 8. — V. de Meijere en L. Verkeijn, Volkshumor en volksgeest. — A. de Cock, Spreekwoorden, zegswijzen en uitdrukkingen op volksgeloof berustend. — Logeman van der Willigen, Uit de Scandinavische landen. — Sabbe, Uit onze oude schrijvers. — M. Ramondt, Iets over den weerwolf in de betuwe. — Oude Brusselsche straatroepen.

Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, Procès-verbal, 1912, n^o 6.

Idem, Mémoires, 1912, fasc. 1.

Idem, fasc. 2.

Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 1910, n° 4 et 5. — A. Legendre, Études anthropologiques sur les Chinois du Setchouen. — A. Laville, Pièces moustériennes typiques et couteau en croissant des couches à *Elephas antiquus* Falc. de Cergy. — H. Piéron, Le problème de la mentalité humaine dans les sociétés inférieures d'après l'ouvrage de L. Levy-Bruhl. — Fr. de Zeltner, Bijoux africains en test de coquillage. — Zaborowski, Le peuple de Batards de Rheboth dans la colonie du sud-ouest de l'Afrique. — G. Courty, La question du préhistorique américain. — F. Regnault, A propos d'une paire de lunettes trouvée à Smyrne. — Chaillou et Mac Auliffe, Le type musculaire. — Fr. de Zeltner, Tissus africains à dessins réservés ou décolorés. — G. Variot, Hémimélie des membres supérieurs et phocomélie des membres inférieurs. — M. Baudouin, Accouchement chez un monstre pygophage. — G. Joseph, Notes sur les Avikams de la lagune de Lahou et les Bidas de la région du Bas-Bandama. — G. Joseph, Note sur un *Colobus polycomus*. — Fr. de Zeltner, Les nains et les géants dans les traditions soudanaises. — M. Baudouin, A propos de la communication de M. Paul Camus sur la carie dentaire. — Paul Godin, A propos d'asymétrie auriculaire. — J. Regnault, Collection d'ex-voto romains du Musée archéologique de Madrid. — Jorge Engerrand, Étude préliminaire d'un cas de croisement entre un Chinois et une Yucatèque. — Paul Godin, Les proportions du corps pendant la croissance de 13 1/2 ans jusqu'à 17 1/2, ainsi qu'à la naissance, à 6 1/2 ans et à 23 1/2 ans, représentées en millièmes de la taille. — L. Franchet, Recherches techniques sur la céramique carbonifère préhistorique. — Mac Auliffe, A. Marie et Thooris, Résultats des mensurations comparées de cent soldats et de cent aliénés épileptiques ou idiots. — Chaillou, Mac Auliffe et A. Marie, Le type cérébral. — Fr. de Zeltner, La confrérie des Niomou en Afrique occidentale. — C. Lejeune, Orpheus. — Holbé, Métissage et Métis. — Chaillou et L. Mac Auliffe, Le type cérébral. — Frizzi, Aperçu sur les crânes français. — Fr. de Zeltner, Le culte du Nama au Soudan. — Laville, Nouvelle note sur des pièces du Paléolithique supérieur. — J. Castagné, Étude historique et comparative des statues babas. — Et. Deyrolle, Silex-cunéiformes provenant de couches à coups de poing acheuléens.

Idem, n° 6. — F. Picard, Présentation d'une série de crânes. — J. Nippgen, Analyse des principales communications intéressant l'anthropologie faites au Congrès des américanistes, session de Vienne. — F. Picard, Mœurs et coutumes des indigènes de la

Boucle du Niger. — Alf. Niceforo, A propos de quelques comparaisons entre les moyennes anthropométriques obtenues sur des sujets appartenant à des classes sociales différentes. — Atgier, Un Nègre blanc. — A. Laville, Village préhistorique de Villeneuve-Saint-Georges ou description des fouilles faites sur l'emplacement de cet ancien village et résultat de ces fouilles. — H.-P. Hirmenech, La triade préhistorique d'Arzon (Morbihan). — C. Lejeune, La loi de Hammourabi. — A. Laville, Sculptures marniennes de Valenton (Seine-et-Oise). — A. Laville, Comparaison du crâne de la marmotte d'Eragny avec un crâne de la marmotte du Thibet. — A.-F. Legendre, Far-West chinois. Aborigènes. Lolos. — Farfarowsky, Notes sur les Turkomans et les Nogais du Caucase Nord. — Ad. Bloch, Examen microscopique des cheveux du Nègre blanc. — Vauville, Découvertes faites en 1910 dans le cimetière gallo-romain des Longues-Raies sur le territoire de Soissons. — R.-H. Mathews, Relevé de quelques dessins gravés ou peints sur rochers par les indigènes de la Nouvelle-Galles du Sud. — E. Courty, Le congrès scientifique international américain à Buenos-Ayres. — M. Baudouin, Découverte et fouille d'un kjøekkenmødding néolithique aux Tabernaudes à l'île d'Yeu (Vendée). — Chaillou et Mac Auliffe, Le type digestif. — Bonifaci, Les Métis franco-tonkinois. — Benedikt, Supplément au manuel technique et pratique d'anthropométrie craniocéphalique. — Dubreuil-Chambardel, Le polissoir du Petit-Pressigny.

Idem, 1911, n^{os} 1 et 2. — Deyrolle, Présentation d'échantillons de l'industrie néolithique de la Mauritanie. — L. Giraux, Cavité cotyloïde de Bovidé préparée et façonnée pour utilisation à l'époque néolithique. — Baudouin, Preuve scientifique que les puits funéraires ne sont pas des pourrissoirs. — Bachy, Autopsie de M. le Dr Fauvelle. — H. Roux, Peinture rupestre du Djebel. — Blijj (Sud tunisien). — Hirmenech, L'enceinte sacrée de Kergonan, Ile-aux-Moines (Morbihan). — Weisgerber, A propos des fouilles de Céphalonie. — de Aranzadi, Quelques observations sur les soi-disant données anthropologiques de la langue basque. — A. Fallot (de Marseille), Contribution à l'anthropologie de la Corse. La colonie grecque de Cargèse. — Ad. Bloch, Origine et évolution des Blonds européens. — Mangin, L'utilisation des troupes noires. — Legendre, Étude anthropologique sur les Chinois du Setchouen. Anthropométrie. — Deyrolle, Le matériel de la fumerie d'opium et son emploi. Engins de pêche des Annamites et des Thoos du Tonkin. — Fonck, Les crânes à parois épaisses selon

Vergara Flores — Baudouin, L'Homme sauvage de Vendée. — Kazimierz Stolyhwo, Contribution à l'étude de l'Homme fossile sud-américain et de son prétendu précurseur le *Diprothomo plattensis*. — Dechambre et Regnault, Une forme particulière de synostoses craniennes. — P. Camus, A propos de la note de M. Marcel Baudouin sur la carie dentaire.

Idem, 1911, n^o 3 et 4. — Vauvillé, Alignements de pierres de Cuisy-en-Almont (Aisne) et dolmen de Vauxresis (canton de Soissons). — Zaborowski, Présentation. — Lahy, La morale de Jésus, sa part d'influences dans la morale actuelle. — F. Regnault, L'origine des gauchers. — Mécanisme des déformations craniennes consécutives à la synostose prématurée. — Lapin né avec absence d'un pavillon de l'oreille. — M. Baudouin, Comparaison de l'usure des dents de première dentition chez l'Enfant néolithique et le jeune Cochon. — Anthony, Modifications craniennes consécutives à la synostose prématurée d'une suture de la portion coronale gauche chez un Mandrill. — Villemin, Abouchement anormal de la veine mésentérique inférieure dans la veine mésentérique supérieure après un trajet terminal à l'intérieur du mésocolon transverse. — Aymard, Les Touareg, notice bibliographique par B. Avelot. — A. Bloch, Sur une prétendue découverte anthropologique aux États-Unis. — Duckworth (Cambridge, Angleterre), Fouilles récentes sur le rocher de Gibraltar. — M. Baudouin, Début et mécanisme de l'usure des dents de la seconde dentition avant la dent de sagesse chez les Néolithiques. — A. Bloch, De la taille actuelle chez la Femme française. — M. Baudouin, De l'inclusion des œufs de Poule et de ses rapports avec la diplotérotologie. — R. Blanchard, Les troupes noires en Algérie et la santé publique. — Dornoy, Sur un cas d'hypertrichose de la région sacrée. — Deyrolle, Les danseurs tunisiens. — P. Godin, Essai d'explication du rôle de la puberté chez l'Homme. — Vauvillé, Quatre rangées doubles de grès ayant été dressés et alignés du département de l'Aisne. — Avelot, Notes sur les pratiques religieuses des Ba-Kalé. — Zaborowski, Du Congo au Tchad (observations et documents recueillis par M. Clerc en 1910). — A. Bloch, De l'œil mongoloïde des Enfants peaux-rouges et de l'œil mongol en général.

Revue anthropologique, 1912, n^o 6. — Georges Hervé, Maupertuis génétiste. — P.-G. Mahoudeau, La taxinomie de l'Homme et des Singes; la classification des Primates par Broca. — M. Zaborowski, Les Habès et les Peuhls du Niger oriental. — A. Favraud, Une

exploitation agricole néolithique aux Argentiers, commune d'Angoulême (Charente).

Idem, n° 7. — A. Guignard, Troupes noires. — R. Anthony et A.-S. de Santa-Maria, Le territoire central du néopallium chez les Primates. — Rouquette, L'utérus gravide d'une statue grecque.

Idem, n° 8. — L. Manouvrier, Quelques cas de criminalité juvénile et commençante. — Capitan, Les bas-reliefs à figurations humaines de l'abri de Laussel (Dordogne). — René Cirilli, Le sacrifice du Chien.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon, 1911. — Ernest Chantre, La roche qui danse, ou le pseudo-cromlech de Douévas (Drôme). — Ernest Chantre, Contribution à l'histologie des momies de M. le Dr Abbate-Pacha. Marc-Armand Ruffer, Histologie et anatomie pathologique des momies d'Égypte (traduction et résumé). — J. Déchelette, Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine (compte rendu). — M. Gangolphe, Enchondromes et exostoses. — Bertholon et E. Chantre, Carte de l'indice céphalique dans la Berbérie orientale (Tripolitaine, Algérie, Tunisie). — Bertholon et E. Chantre, Carte de l'indice nasal dans la Berbérie orientale (Tripolitaine, Algérie, Tunisie). — P. Maury, Les plus anciennes formes de l'habitation humaine et leur relation avec le développement général de la civilisation. — Gélibert, Vigne, A. Lumière, Contribution à l'étude de la pygomélie chez l'Homme : le phénomène Frank Lentini. — F.-X. Lésbre, Notice nécrologique sur le Prof S. Arloing. — E. Pittard, Le crâne romain (résumé de nos connaissances actuelles). — E. Pittard, Une nouvelle station aurignacienne dans le vallon de Recourbie (Dordogne). — P. Regnault, Les endogamies. — Jullien, Visite du VII^e Congrès préhistorique au groupe spéléo-archéologique d'Uzès (11 août 1911). — E. Chantre, La population de la Tripolitaine. — E. Locard, Note sur un procédé nouveau de classement des empreintes digitales par la mesure de la ligne de Galton. — Jullien, Compte rendu des travaux de la II^e section (Anthropologie) du XL^e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Dijon, 1-10 août 1911). — L. Mayet. Questions anthropologiques d'actualité.

Bulletin de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie, 1912, n° 1 et 2. — A. Favot, Notes historiques et archéologiques sur Beauvoir-en-Royans. — Duhamel, Notes sur l'influence sociale du tourisme à la montagne. — A. Picaud, L'eau comme boisson alimentaire, noms de lieux suisses en « bad ». — H. Müller, La

hache aux temps préhistoriques, ses origines, son évolution, sa technique, son rôle dans la civilisation. — Silvy-Leligois, Le symétrisque et les proportions du corps humain.

L'Anthropologie, 1912, nos 3 et 4. — Ch. Maska, H. Obermaier, H. Breuil. La statuette de Mammouth de Predmost. — Begouen, Sur une sculpture en bois de Renne provenant de la caverne d'Enlène. — E. Pittard, Une gravure sur galet de l'époque aurignacienne. — E. Naville, La poterie primitive en Egypte. — G. Grandidier, La mort et les funérailles à Madagascar. — Poutrin, Les Négrilles du centre africain. — M. Schlosser, Les Singes fossiles du Fayoum.

Institut français d'Anthropologie, Compte rendu des séances, 1912, n° 5. — Alphandéry. Certaines mentions de migration d'Animaux à l'époque des croisades. — Verneau, Les précurseurs de l'Homme, selon Florentino Ameghino. — Rivet, Prétendus jargons sud-américains. — Cohen, Développement des glandes mammaires chez les adolescents (mâles) en Abyssinie. — Poutrin, Deux légendes du Tchad, Réflexions sur les Sô. — Meillet, Sur le traitement des consonnes placées entre deux voyelles. — Delafosse, Souffle vital et esprit dynamique chez les populations indigènes du Soudan occidental. — Rabaud, De la méthode à suivre dans la récolte des documents relatifs à la croissance chez les différents peuples. — L. Mayet, Exploration sommaire d'une grotte à Donzère (Drôme).

Revue d'ethnographie et de sociologie, 1912, nos 5 et 8. — J. de Morgan, La féodalité en Perse, son origine, son développement, son état actuel. — H. Gaden, Légendes et coutumes sénégalaises. — J. Bacot, Les populations du Thibet oriental. — Rassat, Contribution à l'ethnographie et au folklore savoyards. — M. Delafosse, De quelques persistances d'ordre ethnographique chez les descendants des Nègres transportés aux Antilles et à la Guyane. — de Périgny, Les Indiens quéchis ou kekchis de la Alta Vera Paz (Guatemala).

Rijks ethnographisch Museum te Leiden, 1912. — Verslag van den Directeur.

Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 1912, t. XLII., fasc. 2. — Wilke, Einfluss des Sexuallebens auf die Mythologie und Kunst der indoeuropäischen Völker. — von Scala, Bevölkerungsprobleme Altitaliens. — Weisbach, Die Schädelform der Slowenen. — Weissenberg, Zur Anthropologie der nordafrikanischen Juden. — Winternitz, Leopold von Schroeder.

Zeitschrift für Ethnologie, 1912, fasc. 2. — R. Andree, Schriftenverzeichnis. — Fr. Seiner, Beobachtungen und Messungen an Buschleute. — H. Virchow, Die anthropologische Untersuchung der Nase. — L. Weissenberg, Zur Anthropologie der deutschen Juden. — R. Mielke, Die ethnographische Stellung der ostdeutschen Haustypen. — Oesten, Ergebnisse der Rethraforschung. — B. Kern, Ueber den Ursprung der geistigen Fähigkeiten des Menschen. — von Hörschelmann, Die Pflanze in der Kunst des alten Amerika. — E. Haenisch, Reise zu den Jao-Stämmen in der Provinz Hunan, China. — Mielke, Das Haus von Niedergörsdorf. — F. W. K. Müller, Vorlage von Neuerwerbungen aus China. — H. Virchow, Stellung der Haare im Frauenkopfe. — Kieckbusch, Ausgrabungen des Märkischen Museums bei Breddin Kreis Ostpriegnitz.

Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg in Pr., 1911.

Journal of the royal anthropological Institute of Great-Britain and Ireland, 1912, vol. XLII. — Somerville, Prehistoric monuments in the Outer Hebrides, and their astronomical significance. — Garrett, The natives of the eastern portion of Borneo and Java. — Champion, The Atharaka. — Warren S. Hazzledine, The classification of the prehistoric remains of eastern Essex. — Keith, Report on the skeleton found near Walton-on-Naze. — Tremearne, Notes on the Kagoro and other Nigerian Head-Hunters. — Roth. H. Ling, Oriental steelyards and bismars.

University of Pennsylvania. The Museum Journal, 1912, n° 2.

Bulletin of the Smithsonian Institution, Bureau of American ethnology, 1912, n° 47. — J. R. Swanton et J. O. Dorsey, A dictionary of the Biloxi and Ofo languages.

Bullettino di paletnologia italiana, 1912, t. VIII, n° 1-4. — Rellini, Vestigia neolitiche della Capitanata. — Ducati, Gli incensieri della civiltà villanoviana in Bologna. — Orsi, Di una situla calcidese e dei suoi rapporti colle paleovenete. — Issel, La croce gammata in Liguria.

Archivio per l'antropologia e la etnologia, 1911, fasc. 4. — Puccioni, Ricerche antropometriche sui Somali. — De Castro, Contributo alla craniologia dell' Etiopia. — Patroni, Appunti di etnologia antica. — Puccioni, Lo scheletro femminile dell' « Abri Bourgès ». — Sera, Per alcune ricerche sulla base del cranio.

Travaux de la section numismatique et archéologique du Musée national de Transylvanie à Kolozsvár (Hongrie), 1912, n° 2. —

Roska Marton, Traces de l'Homme diluvien dans la caverne « Cholnoky » à Csoklovina. — Kovacs Istvan, Cimetière de l'époque de la migration des peuples à Marosszentanna. — Roska Marton, Nœuds coulants pour attraper les Oiseaux.

Uplands fornminnesförenings tidskrift, 1912, XXVIII.

Boletín del Museo nacional de Chile, 1911, n° 2.

Mission du service géographique de l'armée pour la mesure d'un arc de méridien équatorial en Amérique du Sud, t. IX. Zoologie, 1911.

H. Angenot, Guide de la Fagne, Verviers, 1912.

Ch. Depéret et L. Mayet, Le gisement de Mammifères pliocènes de Senèze (Haute-Loire). (Extr. des « Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences, Congrès de Dijon », 1911).

L. Mayet, Les néolithiques de Montouliers. (Extrait de l'« Anthropologie », t. XXIII.)

Max Lohest et Charles Fraipont, Le limon hesbayen de la Hesbaye. (Extrait des « Annales de la Société géologique de Belgique », 1911-1912.)

J. Chalon, Les arbres fétiches de la Belgique, Liège, 1912.

H. Alcañede del Rio, Henri Breuil, Lorenzo Sierra, Les cavernes de la région cantabrique (Espagne). Monaco, 1912.

Nicolas Leon, Cefalometria fetal, Mexico, 1912.

I. M. Casanowicz, Model of a brahmin temple. (Extrait des « Proceedings of the United States National Museum », 1912, vol. 42.)

E. Morselli, La psicologia etnica e la scienza eugenistica. (Extrait de « Rivista di psicologia », 1912, n° 4.)

V. Giuffrida-Ruggeri, Il prossimo congresso internazionale di antropologia preistorica. (Extrait de « Rivista italiana de paleontologia », 1912, nos 2 et 3.)

Sergio Sergi, Crania habessinica (Rome, 1912).

G. Sergi, Tasmanier und Australier *Hesperanthropus tasmanianus* spec. (Extrait de « Archiv für Anthropologie », 1912, t. XI, fasc. 3.)

I. Brennsohn, Zur Anthropologie der Litauer. (Inauguraldissertation, Dorpat, 1883.)

W. Schultz, Ueber congenitale Brachydactylie. (Inauguraldissertation, Königsberg, 1907.)

M. Strauch, Anatomische Untersuchungen über das Brustbein des Menschen. (Inauguraldissertation, Dorpat, 1881.)

O. Sturmhöfel, Ueber die *Eminentia cruciata* des Hinterhauptbeines. (Inauguraldissertation, Königsberg, 1903.)

G. Poelchau, Ein Fall von Perodaktylie. (Inauguraldissertation, Königsberg, 1891.)

A. Swedelin, Ein Beitrag zur Anatomie der Doppeldaugen. (Inauguraldissertation, Dorpat, 1883.)

F. Waldhauer, Zur Anthropologie der Liven. (Inauguraldissertation, Dorpat, 1879.)

H. Will, Die Schädelform der Esten. (Inauguraldissertation, Dorpat, 1879.)

M. Springer, Ueber die Stirnnaht und den Stirnfontanellknochen beim Menschen. (Inauguraldissertation, Königsberg, 1897.)

L. Stieda, Constantin Grewingks archäologische Arbeiten, Königsberg, 1908.

Idem, Die siberisch-uralische Ausstellung für Wissenschaft und Gewerbe in Jekaterinburg, 1887, Königsberg, 1890.

Idem, Der VII. russische Archäologen-Congress in Jaroslawl 1887. (Extrait de « Mitteil. der anthropol. Gesellschaft in Wien », 1889, t. XIX.)

Idem, Die physikalisch-ökonomische Gesellschaft zu Königsberg in Pr. 1790-1890. (Extrait de « Schriften der phys.-ökon. Gesellsch. zu Königsberg », t. XXXI, 1890.)

Idem, Die Infibulation bei Griechen und Römern. (Extrait de « Anatom. Heften », 1902, fasc. 62.)

Idem, Das Gehirn eines Sprachkundigen. (Extrait de « Wiener mediz. Wochenschrift », 1908, n° 6.)

Idem, Samuel Fuchs, auteur de la « Metoposcopia et Ophtalmoscopia ». (Presse médicale; 1899, n° 12.)

Idem, Das Gehirn eines Sprachkundigen. (Extrait de « Zeitschrift für Morphol. und Anthropol. », 1907, t. XI, fasc. 1.)

Idem, Ueber die Bedeutung der Hirnwindungen. (Extrait de « Korrespondenzblatt der deutschen Gesellsch. für Anthropol., Ethnologie und Urgeschichte », 1907, nos 9-12.)

Idem, Ueber die Plomben von Drogitschin. (Königsberg, s. d.)

Idem, Nombreux comptes rendus de Congrès d'anthropologie, tenus en Russie, et analyses de travaux russes.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Nécrologie. — M. le Président fait part de la mort de M. A. Bequet, fondateur du Musée archéologique de Namur et l'un de nos membres de la première heure.

Notre regretté collègue fut l'un des rénovateurs de l'archéologie scientifique en Belgique, et ses travaux furent très remarquables. Parmi ceux-ci il convient de faire une mention toute spéciale du compte rendu des fouilles de nombreuses et riches villas romaines et de la caverne de Sinsin, qui appartient au bel âge du bronze et qui constitua une étape importante dans la connaissance de la préhistoire de notre pays. Une lettre de condoléances sera adressée, au nom de la Société, à M^{me} Bequet.

M. le Président fait part aussi du décès de M. W. de Selys-Longchamp, qui, tout en ne prenant pas une part active à nos travaux, s'y intéressait cependant beaucoup. Une lettre de condoléances sera adressée à sa famille.

Distinctions honorifiques. — M. le Président, au nom de la Société, félicite M. de Laveleye, notre collègue, qui vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Correspondance. — La « Société de pathologie comparée », de Paris, nous annonce que le 1^{er} Congrès de pathologie comparée se tiendra à Paris, du 17 au 23 octobre 1912, et nous adresse le programme de ce Congrès.

On nous annonce que le IX^e Congrès de zoologie se tiendra à Monaco, du 25 au 30 mars 1913.

Nous avons reçu également le programme du XII^e Congrès géologique international, qui se tiendra à Toronto, en août 1913.

Prière d'adresser toute la correspondance relative à ce Congrès au secrétaire général, Musée commémoratif Victoria, Ottawa, Canada.

Nous avons reçu une lettre de remerciements de M. Breuil, à l'occasion de sa nomination de membre honoraire de notre Société.

M. Paul Borchardt, quittant le pays, nous adresse sa démission de membre effectif.

COMPTE RENDU BIBLIOGRAPHIQUE
PAR M. HUART-DE LOË.

Découverte d'un bas-relief à représentation humaine dans les fouilles de Laussel, par le D^r Lalanne.

Au cours de fouilles sur l'emplacement de l'ancien abri-sous-roche de Laussel, commune de Marquay (Dordogne), le D^r Lalanne a mis à découvert une représentation humaine fort importante pour l'histoire de l'art aux temps quaternaires.

Toutes les civilisations paléolithiques sont représentées dans cet abri de Laussel, Acheuléen, Moustérien, Aurignacien, Solutréen et Magdalénien, en une succession d'assises.

C'est dans l'assise inférieure du Solutréen, dans la couche des pointes à face plane, que cette œuvre d'art a été rencontrée.

Le sujet, sculpté dans une dalle de calcaire, s'étend sur 23 centimètres. L'artiste a voulu représenter une scène d'accouplement ou de parturition.

Le D^r Lalanne fait remarquer « l'étroite parenté artistique qui unit ce bas-relief avec d'autres œuvres d'art célèbres, entre autres avec une des statuettes féminines trouvées par Piette à Brassempouy, et surtout avec la statuette de Femme nue en stéatite trouvée dans les grottes de Menton, et plus encore avec la Vénus de Willendorf ».

Sculpture en ronde-bosse à l'époque aurignacienne, bas-relief à l'époque solutréenne, nous assistons à cette évolution de l'art qui nous donnera la gravure sur la fin de l'âge du Renne.

Dans un article plus récent paru dans l'*Anthropologie* toujours, M. Lalanne nous fait part de découvertes nouvelles : il s'agit d'une statuette taillée dans un bloc de calcaire dur. Elle représente une Femme nue, tenant dans sa main droite une corne de Bison (sujet de 46 centimètres de hauteur).

La statue était peinte en rouge, car on voit encore quelques traces de peinture qui ont résisté au temps.

Le bloc sur lequel avait été sculpté le personnage s'enfonçait profondément dans les dépôts aurignaciens supérieurs. Au pied même de la statue furent recueillis quelques objets tout à fait caractéristiques : de grandes lames, des pointes de La Gravette, des pointes à soie.

Un troisième bas-relief fut trouvé à peu de distance du précédent

et représentant également une Femme nue peinte en rouge, sculptée à la surface d'une dalle de pierre calcaire.

Cette pièce est incomplète.

La forme de la tête rappelle beaucoup la forme de tête de la figurine publiée par Piette dans les *Bulletin et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, en 1902 (front fuyant, menton à forte saillie anguleuse, crâne allongé et fortement dolichocéphale).

Tout récemment, sur la même pente, mais à un niveau légèrement supérieur au foyer aurignacien, un quatrième bloc sculpté représentant un Homme, taillé dans une dalle calcaire (sujet de 40 centimètres de long).

Occiput fortement projeté en arrière et menton pointu. Reins fortement cambrés en arrière; cela tient à l'attitude du personnage qui semble tirer de l'arc. Taille mince et svelte.

Deux traits légers semblent figurer un pagne ou un suspensoir (comme une des statuette masculines de Brassempouy).

L'auteur fait remarquer les caractères généraux que semblent présenter les trois Femmes figurées :

1° *Stéatopygie* (qui serait, d'après M. Lalanne, un caractère ethnique de la Femme aurignacienne).

Énorme adiposité des fesses, du ventre et des cuisses.

Il croit qu'à l'époque aurignacienne le midi de l'Europe, et probablement tout le pourtour du bassin méditerranéen, aurait été habité par une race probablement négroïde et caractérisée par une stéatopygie très marquée de la région pelvienne.

2° *Visage allongé, menton pointu, pommettes saillantes*, cheveux courts rassemblés en bouquets, seins longs et pendants.

Partie inférieure des jambes grêle; idem pour les membres supérieurs.

L'Homme, au contraire, présentait une grande finesse du corps et une grande élégance des formes.

M. Lalanne trouve des analogies entre ces races disparues et les tribus boschimanés actuelles. Il se déclare frappé des analogies que présentent les peintures rupestres des Boschimans avec les peintures de nos cavernes et surtout avec les peintures rupestres de l'Espagne.

S'occupant des découvertes de M. Lalanne, M. Capitan présente quelques observations dans la *Revue anthropologique* :

Il fait des rapprochements entre ces sujets et les célèbres figurines en ivoire de Brassempouy, découvertes par Piette, celles en

stéatite des grottes de Menton (toutes ces pièces ont été données par Piette au Musée de Saint-Germain avec sa collection tout entière), avec la fameuse statuette de Willendorf décrite par Szombathy.

M. Capitan souligne aussi le talent de l'artiste auteur des sculptures de Laussel.

Une photographie de Femme stéatopyge du Sud africain, reproduite dans le travail, fait ressortir toute une série de caractères identiques.

M. Capitan oriente la tête de la Femme à la corne de Bison autrement et, au lieu d'une face allongée énorme, il lui considère une face arrondie et une chevelure tombant derrière les épaules.

Il constate avec curiosité, chez nos ancêtres de l'époque d'Aurignac, l'existence de modes et de caractères anatomiques en découplant, qui, jusqu'ici, n'ont jamais été constatés que parmi des populations africaines.

Quant à la corne couverte d'incisions qu'elle tient de la main droite, s'agit-il d'une corne à libations, ou est-ce quelque chose d'analogue à la corne d'abondance de Cornucopia, ou bien encore faut-il y voir une corne, emblème de force comme en portent plusieurs figurines médiévales scandinaves, ou encore un emblème lunaire? On ne peut que formuler des hypothèses, étant entendu toutefois que, dans une telle figure, la corne qu'elle porte a vraisemblablement une signification magique.

Les Babenga (Négrilles de la Sanga), par le Dr Regnault.

Habitant la zone forestière que traverse la Sanga, affluent de droite du Congo sur une distance de 600 kilomètres, les Babenga constituent, au milieu des tribus sédentaires qui y vivent, une race vagabonde sans cesse à la poursuite du gros gibier dont elle se nourrit et dont elle pourvoit ses voisins en échange de produits de culture qu'elle ignore.

Ba-benga signifie : les Hommes à la sagaie.

Les Babenga constituent un type ethnique particulier, avec lequel il nous est difficile à nous, Européens, d'entrer en relations, l'homologue pour le Moyen-Congo du soi-disant Pygmée signalé par les voyageurs un peu partout dans la même zone de forêt équatoriale africaine.

ASPECT PHYSIQUE. — Race petite, à tête ronde plutôt brachycéphale, à front bas, de largeur moyenne, mais droit. Vertex et

occiput formant, de profil, une courbe en segment de cercle à peu près régulier. Le visage est arrondi, assez large. L'iris marron foncé.

La racine du nez est étroite, comme enfoncée entre les yeux, en sorte que la région interpalpébrale paraît sur le même plan que les yeux eux-mêmes. Le dos du nez est large et va s'élargissant jusqu'à des narines étalées.

La sous-cloison nasale est toujours saillante inférieurement.

Prognathisme moins marqué que chez les autres Noirs.

Lèvres minces. Oreilles généralement mal ourlées, sans tubercule de Darwin bien accusé.

La poitrine est large avec des épaules hautes.

Les membres supérieurs et inférieurs sont bien musclés, les extrémités fines.

Les empreintes plantaires montrent la fréquence du pied plat avec subluxation de l'astragale, habituelle chez le Noir.

Le système pileux est manifestement plus développé que dans les autres races indigènes. Bras et jambes sont assez fréquemment poilus. La barbe se rencontre souvent; les sourcils sont souvent très marqués. Au milieu de populations à peau noire, le Babenga tranche par sa teinte plus pâle, jaunâtre. Sa couleur est terreuse et terne.

MUTILATIONS ETHNIQUES. — Elles sont dentaires, cutanées ou génitales.

1° *Mutilations dentaires* : Les quatre incisives supérieures sont limées en pointe, les quatre incisives inférieures sont arrachées chez l'adulte.

2° *Mutilations de la peau* : Consistent en un tatouage cicatriciel commun aux diverses tribus de Babenga et situé sur la région deltoïdienne du bras gauche : W renversé dont chaque jambage serait figuré par un trait double.

3° *Mutilation des organes génitaux* : La circoncision est pratiquée selon le rite des peuplades au contact desquels ils vivent. L'opération se fait vers l'âge de 18 ans.

VIE MATÉRIELLE : Vêtements. — Peu de recherche dans le costume, extrême pauvreté d'une parure toute d'emprunt.

HABITATIONS. — Il n'y a pas, à proprement parler, de villages babenga.

Le campement est sans cesse déplacé suivant les nécessités de la

chasse et établi à proximité d'un village indigène et à proximité de la forêt dans la zone de passage des Éléphants.

Les cases sont édifiées dans une éclaircie de la forêt ; pas de plantations alentour.

La hutte babenga a une forme arrondie, très basse (1^m50 environ), faite de branches de la grosseur du doigt piquées en terre par leurs deux extrémités, recouverte de feuilles imbriquées. A côté de chaque case, une claie pour le boucanage de la viande.

LE FEU. — Le Babenga a toujours du feu allumé dans son campement : devant la case et sous la bandja (salle de réunion des Hommes). Dans la brousse, le Babenga emporte deux bâtons à feu.

ALIMENTS. — Ni culture ni élevage.

Essentiellement chasseurs, ils vivent de leur gibier : Éléphant, Antilope, Cochon sauvage.

L'igname est le légume du Babenga ; ils connaissent le miel et la kola.

Le tabac et le vin de palme sont connus et appréciés comme un véritable luxe.

ANTHROPOPHAGIE. — L'auteur estime que c'est à tort que certains considèrent le Babenga comme anthropophage. Il ne mangerait ni le Gorille ni le Chimpanzé, qu'il regarderait comme des proches parents de l'Homme.

CHASSE. — La chasse à l'Éléphant au moyen de la sagaie est l'occupation principale des Babenga. Agiles, souples et endurants, les Babenga ont un sens d'orientation qui leur permet de se retrouver partout où ont pu les entraîner les péripéties de la chasse.

Quand un Éléphant est signalé, les deux ou trois chasseurs éminents du campement s'apprêtent, s'enduisent le corps d'une décoction d'herbes de la brousse mélangée à de l'huile de palme et à de la bouse d'Éléphant de façon à se mettre à l'unisson de la brousse pour approcher de plus près l'animal.

L'abstention de relations sexuelles ferait aussi partie des rites propitiatoires de la chasse.

Depuis quelques années, les fusils ont fait leur apparition et les Babenga s'en servent avec, comme projectile, une sagaie dont le manche est du calibre et de la longueur du canon de fusil.

MUSIQUE. — Comme instruments de musique : ceux dont s'accompagne la danse.

JEUX. — Les jeunes Babenga s'initient au coup d'œil et à l'adresse nécessaires aux chasseurs.

VIE FAMILIALE : *La Femme et le mariage.* — La monogamie n'y est pas de règle, mais fréquente. La Femme est considérée comme une richesse.

Aucune Femme de sédentaire ne s'allie à un Babenga. Le mariage se fait par voie d'achat au père de la fille. La Femme s'occupe de préparer la nourriture, assure les transports de viande, soigne les Enfants (ordinairement deux par ménage).

DÉCÈS. — Les inhumations se font loin du campement, en pleine brousse, auprès d'une termitière.

VIE SOCIALE. — Il s'agirait, d'après les indigènes, d'une population autrefois autochtone et qui aurait été réduite en esclavage.

Moyennant la cession d'une partie de leur viande de chasse aux indigènes, ils ont droit aux vivres des plantations, manioc, maïs, bananes.

Deux modes de groupement s'observent :

1° Le groupement familial qui se subordonne à un chef de bandja (c'est-à-dire à un chef de famille du village sédentaire);

2° Le groupement en un campement d'une quinzaine de cases, subordonné à un village de sédentaires.

COMMUNICATION DE M. JACQUES.
LES ARBRES FÉTICHES DE LA BELGIQUE
DE M. JEAN CHALON.

M. Jean Chalon est l'auteur d'un livre intéressant sur les *Arbres remarquables de la Belgique*. Tous ceux qui lui ont été signalés à un titre quelconque, il est allé les visiter et souvent les photographier. C'est de cette manière qu'il a réuni les documents qui font l'objet du livre qu'il vient de publier sur les *Arbres fétiches de la Belgique*.

« Le culte des arbres, dit M. Chalon, se rattache aux plus anciennes traditions de nos contrées. Les arbres des places publiques dans les villages sont souvent d'anciens arbres sacrés. » Et il rappelle, d'après Mannhardt, *Baumcultus*, que « ce qui prouve combien jadis le culte des arbres était sacré, c'est la sévérité presque féroce des peines que les anciennes lois germaniques pro-

nonçaient contre les imprudents assez audacieux pour enlever l'écorce d'un arbre qui n'était pas abattu. On arrachait le nombril du coupable et on le clouait sur l'arbre à la place où l'écorce avait été enlevée. Puis on forçait le patient à faire le tour de l'arbre jusqu'à ce que ses intestins fussent enroulés autour du tronc ».

Le caractère sacré des vieux arbres s'est conservé à travers les âges. Beaucoup de légendes s'y sont tout naturellement rattachées, se modifiant avec le temps, mais laissant cependant souvent au folkloriste la possibilité de remonter aux origines et de faire d'intéressants rapprochements. Ce qui prouve la ténacité de la croyance populaire, c'est que, quand un arbre est tombé de vieillesse, il a presque toujours été remplacé, au même endroit, par un arbre plus jeune.

Il y a tout un classement à établir parmi les arbres présentant un caractère sacré aux yeux du peuple. Les uns sont isolés, souvent dans un endroit élevé de manière à être vus de loin; ils marquent un lieu de rassemblement de nos ancêtres, et à ce titre ils ont gardé par eux-mêmes, et sans qu'il s'y rattache quelque idée religieuse, une certaine importance. Mais d'autres fois, consacrés à quelque divinité païenne, à Thor, le dieu du tonnerre souvent, ils ont été adoptés par le christianisme naissant et sont encore aujourd'hui des lieux de pèlerinages : leur tronc supporte une petite niche abritant une statuette de la Vierge ou d'un saint, ou bien la piété des fidèles a élevé dans le voisinage immédiat une petite chapelle. D'autres arbres s'élèvent à côté d'une source. Les sources, elles aussi, ont souvent un caractère sacré, hérité de même d'une croyance païenne. Dans ce cas, le peuple finit par confondre le sanctuaire, la source et l'arbre, et par attribuer les mêmes propriétés mystérieuses à l'un et aux autres.

La faveur populaire s'est attachée, probablement d'une façon traditionnelle, à diverses espèces d'arbres. Le hêtre et le chêne, peut-être aussi le tilleul, viennent en toute première ligne : ce sont là les essences qui dominaient dans les antiques forêts sacrées de nos contrées. Les pins sont également en bonne place. Les autres espèces ne sont qu'exceptionnellement promues au rang d'arbres sacrés : je citerai cependant la célèbre Épine d'Haeckendover, près de Tirlemont.

En général, quand un arbre sacré meurt de vieillesse, ou quand il est frappé par la foudre, ou encore, ce qui est plus rare, s'il tombe sous la cognée d'un bûcheron, il est remplacé par un arbre de la même espèce, et il est probable que depuis des siècles il en est

ainsi. Il y a toutefois quelques exceptions : le platane de Trazegnies a dû remplacer quelque autre arbre, pour autant que la tradition qui y est attachée remonte à une époque lointaine, le platane étant d'introduction relativement récente, je pense, dans notre pays.

Les arbres auxquels le peuple attribue des propriétés mystérieuses sont généralement remarquables par leurs dimensions et par leur âge; nul n'oserait les abattre sans encourir quelque maléfice. Aussi n'est-il pas rare d'en rencontrer dont la circonférence atteint 4, 5 et 6 mètres. Devant l'église d'un bourg perdu du comté de Kent, en Angleterre, existe un if vénérable dont nous avons mesuré la circonférence à hauteur d'Homme en nous mettant à quatorze les bras étendus!

Sous quelles formes se manifeste la dévotion populaire aux arbres sacrés? Les coutumes varient à cet égard. Le saint ou la Vierge dont la statuette orne la petite chapelle appendue au tronc ou occupe une niche creusée dans l'arbre même, sont sans doute toujours invoqués dans les prières des pèlerins qui viennent demander la guérison d'une maladie ou quelque protection spéciale. Mais l'arbre lui-même et ses différentes parties sont devenus depuis longtemps des puissances presque égales, puisque chacun, après avoir fait ses dévotions, emporte une branchette, une feuille, un morceau du bois ou de l'écorce, ce qui est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles l'arbre finit par mourir. Bien plus, l'eau qui séjourne dans les creux de certains arbres, en l'absence de source sacrée dans le voisinage, participe des propriétés de l'arbre et est recueillie avec le plus grand soin, à moins qu'elle ne soit utilisée sur place par les bonnes gens qui y trempent un mouchoir de poche pour se laver les yeux ou pour toucher une plaie ou un ulcère.

Si le bois de l'arbre a acquis un caractère sacré, les figurines représentant la Vierge ou un saint qui ont été taillées dans ce bois doivent être tout spécialement vénérées : un chêne abattu en 1603 parce qu'il avait été par trop déchiqueté par les pèlerins de Montaigu et qu'il menaçait de tomber sur la tête des fidèles, servit ainsi à l'archiduc Albert d'Autriche, à qui il avait été donné, à faire faire des images de Notre-Dame qui sont encore conservées aujourd'hui dans un certain nombre d'églises en Belgique.

J'ai dit que la statuette était parfois placée dans une niche creusée dans le tronc même de l'arbre. Il est arrivé que l'écorce de l'arbre, continuant à proliférer, a fini par recouvrir complètement la statuette. Si la vénération des fidèles continuait à les rassembler

au pied de l'arbre, leur mémoire ne gardait pas toujours le souvenir de l'existence de la statuette, et assez souvent celle-ci, quand elle était taillée dans la pierre, n'a été retrouvée que longtemps après, à la mort de l'arbre. De pareilles trouvailles devenaient doublement sacrées aux yeux du peuple.

Les cicatrices produites sur l'écorce d'un arbre par une blessure accidentelle affectent parfois des formes bizarres dans lesquelles l'imagination populaire a vu la représentation de croix ou de figurines de saints. Ces arbres aussi acquièrent rapidement un caractère sacré, et les pèlerins viennent déposer à leur pied, tout aussi bien qu'au pied des arbres dont la réputation se perd dans la nuit des temps, leurs petites croix de bois faites de branchettes cueillies au buisson voisin.

Notons, en passant, cette forme de la dévotion populaire. Mais la plus curieuse des pratiques est celle qui se rapporte aux clous et aux épingles.

Depuis la plus haute antiquité, semble-t-il, le peuple a attaché aux clous et aux épingles des propriétés mystérieuses : on a trouvé dans le lit de la Sambre, à Farciennes et à Namur, à l'emplacement d'anciens gués, des agglomérats d'oxyde de fer renfermant des traces de clous et d'épingles. Des masses de ce genre sont conservées au musée de Namur. Quelle que soit l'idée qui ait amené nos ancêtres à adopter une pareille pratique, il est intéressant de la rapprocher d'une coutume qui est encore suivie de nos jours, qui est de planter dans le tronc des arbres sacrés des clous et des épingles. Les arbres à clous sont encore assez nombreux dans notre pays : les plus célèbres sont les tilleuls de Gilly, les pins de Braine-l'Alleud et surtout le chêne d'Horchies.

« A ce dernier, dit M. Chalon, quelle collection hétéroclite d'objets appendus ! Des chapelets, des cravates, des petits bas d'Enfants, des clous par milliers fichés dans le bois, des douzaines de boutons de chemise encore cousus et alignés sur la carte du fournisseur, des scapulaires, des mouchoirs de poche et de cou, des bandes de pansement sur lesquelles on voit le sang et le pus desséchés. Sur les broussailles voisines, sur le sol, des chiffons emportés par le vent s'égarant. »

Parfois l'arbre a disparu depuis des siècles, peut-être, mais les clous et les épingles sont restés : comme il n'y a plus d'arbres, les pèlerins les jettent dans le coin de la petite chapelle voisine ou, encore, vont les piquer sur une pelote placée aux pieds d'une statuette de saint taillée dans le bois d'un ancien arbre sacré.

M. Chalon dit que ces pelotes existent encore aujourd'hui dans l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, à Bruxelles, et dans l'église de Saint-Pierre, à Louvain.

Quelle signification le peuple attache-t-il à cette pratique? Je crois qu'il faut établir une distinction suivant les cas.

Voici d'abord ce que dit M. Chalon, d'après Salomon Reinach : « Il existe encore une autre méthode pour se débarrasser de certains maux, notamment des hernies : elle consiste à clouer la maladie à un chêne. A cet effet, on touche avec un clou de cercueil la partie malade, on place le patient nu-pieds devant le tronc d'un chêne et, en prononçant certaines formules, on enfonce le clou dans l'arbre juste au-dessus de la tête du hernieux... Cette cérémonie présente des analogies incontestables avec celle de la *clavi fixio* chez les Romains, destinée à détourner les épidémies... Pline recommande comme remède contre l'épilepsie de fixer un clou à l'endroit que la tête du patient a heurté lorsqu'il a été terrassé par la première attaque du haut mal. Dans le cas d'une hernie ombilicale, on choisit un jeune chêne très vigoureux, que l'on commence par magnétiser: le terrain étant ainsi préparé, on conduit le malade à reculons vers l'arbre, de sorte que son visage regarde le sud, et l'on appuie son dos contre la face méridionale du chêne. Tout cela doit se faire dans un profond silence, et la guérison de la hernie est assurée.

» Au Mecklembourg, on arrive au même résultat en passant trois clous sur la hernie, chaque fois de manière à dessiner une croix, puis en les clouant successivement le vendredi de trois semaines consécutives dans le tronc d'un jeune chêne. Là, encore, un silence religieux est de rigueur.

» Si un Homme a mal aux dents, attendez que la lune soit en décroissance; alors enfoncez un clou dans la dent jusqu'à ce qu'elle saigne et fichez ce clou, toujours sans rien dire, dans la face nord d'un chêne en un point que le soleil n'échauffe jamais... Brandebourgeois et Oldenbourgeois prétendent que la dent malade ne fera plus souffrir son possesseur tant que l'arbre sacré restera debout. C'est au génie de l'arbre que s'adressent les hommages et les prières; c'est sur lui aussi qu'on cherche à se décharger de ses maux. Il ne s'agit pas là de guérison, mais de déplacement, de sorte qu'au fond de cette thérapeutique trop confiante on peut encore discerner l'idée très pessimiste que le mal physique est indestructible. »

Donc, dans certains cas, on cloue le mal, on cloue la fièvre :

l'expression est courante. Et j'ajouterai qu'il n'est pas toujours nécessaire que le clou soit fixé dans un arbre sacré : il y a des exemples où la fièvre est clouée à un arbre quelconque, les linges qui ont servi de pansement abandonnés aux branches du premier buisson venu.

Mais l'imagination populaire a été parfois poussée à cette pratique par un autre mobile. M. Chalon raconte que sa grand'mère possédait une statuette de saint Antoine de Padoue, et, quand elle avait perdu quelque objet, ce qui lui arrivait assez souvent vu son grand âge et la faiblesse de sa mémoire, elle plaçait sa statuette la tête en bas jusqu'à ce qu'elle eût retrouvé son mouchoir de poche ou ses clefs. On cite encore souvent le fait, qui rentre dans le même ordre d'idées, des paysans italiens qui, quand ils ne sont pas exaucés par le saint ou la Vierge qu'ils invoquent, battent ou même brisent leurs statues : c'est le sort qui est arrivé à une statue de la Vierge que l'on avait portée processionnellement au-devant de la coulée de lave lors de la dernière grande éruption du Vésuve, parce que la lave avait continué à détruire vignes et maisons. Et le fait que le Nègre qui n'est pas content de son fétiche le bat impitoyablement.

L'Homme tombe malade : il se venge en faisant du mal à la « petite âme » de l'arbre qui était l'objet de sa vénération et il y enfonce des clous. Il rappelle ainsi au saint, qu'il confond avec l'arbre, qu'il le tient aussi par la douleur, si dans d'autres circonstances il lui accorde sa confiance. Quand de l'arbre sacré abattu on a fait des images taillées, on a planté des clous et des épingles dans la statuette même ou l'on a jeté des clous ou des épingles à côté d'elle comme une simple menace. Les filles de Ploumanach, en Bretagne, qui désirent se marier, vont planter des épingles dans le nez de saint Quirec. J'en ai été témoin il y a deux ans.

Voilà ce que l'on trouve dans le petit livre de M. Chalon, avec beaucoup de choses très intéressantes encore. Mon petit compte rendu vous donnera peut-être le désir de le lire en entier.

DISCUSSION.

M. SIBENALER signale l'ermitage de Saint-Thibaut, sur une hauteur au bord de l'Ourthe, dans les environs de Laroche. Dans le sentier qui y mène, à mi-chemin, se trouve un gros hêtre au pied duquel les pèlerins plantent une croix dont les branches sont

réunies par une épingle ou par un clou. Des milliers de petites croix se trouvent au pied de l'arbre séculaire.

L'usage de planter des épingles au cœur d'une statue d'un saint est encore pratiqué dans le grand-duché de Luxembourg, à Saint-Quirin, par exemple.

Quant à la présence de clous, il faut remonter bien haut pour en trouver l'origine. Les anciens y attachaient une importance très grande; les Romains notamment attribuaient aux clous des vertus spéciales. D'après certains auteurs anciens, il suffisait de mettre un clou sous l'oreiller d'un malade pour en éloigner ou conjurer la fièvre!

Dans une tombe d'Enfant qu'il a fouillée (cimetière romain d'Arlon), tombe reconstituée au Musée de cette ville, il a trouvé, entre autres objets très curieux, un bol en poterie rouge vernissée, contenant une quantité de clous sans pointe agglomérés par la rouille. Ils ont probablement servi d'amulettes. Plusieurs tombes contenaient un grand clou.

Chez les Romains, le clou (*clavus*) avait plusieurs significations : Pline cite le nœud en forme de clou, mis sur une bande que portaient sur leurs robes les sénateurs et les chevaliers romains comme marque de leur dignité. On s'en servait près de l'autel de Jupiter, le dieu des dieux, pour marquer les années : *clavus annalis*.

M. SPRUYT. — Il existe également en Chine des arbres sacrés auxquels on suspend toute espèce d'oripeaux et de linges. Il est difficile de dire cependant s'il s'agit là de linges provenant de malades.

COMMUNICATION DE M. G. DANIEL (RÉSUMÉ).
DIX-HUIT MOIS AU CONGO BELGE.

En septembre 1910, le D^r Daniel partait au Congo belge, comme médecin de l'État, muni d'appareils pour les mensurations anthropométriques, pour la photographie métrique, d'un phonographe enregistreur avec rouleaux vierges pour recueillir les chants et danses indigènes.

L'appareil photographique est celui de M. Alphonse Bertillon avec mise au point réglée d'avance pour la réduction au $\frac{1}{7}$.

Les observations anthropométriques, au nombre de trois cents (dont vingt Femmes), appartenant aux diverses races du Congo, sont basées sur celles données par M. le Prof^r Jacques lors de

l'enquête qu'il fit, en 1897, à l'Exposition de Tervueren sur les Noirs, soldats et Femmes amenés tout exprès du Congo.

Ce qui frappe, c'est le poids léger du Noir, relativement à la taille, et les proportions différentes entre les segments de ses membres, comparées à celles des Blancs de même taille.

Les essais au dynamomètre montrent une grande infériorité sur le Blanc, et les chiffres de la main gauche sont sensiblement semblables à ceux de la main droite.

Des expériences sur la mémoire visuelle et la mémoire auditive sont concluantes en ce sens qu'elles sont en fonctions de l'état d'avancement du Noir qui se montre toujours inférieur au Blanc quant au souvenir immédiat de choses vues ou entendues.

Les dessins originaux ou reproduits, des descriptions de dessins font l'objet d'une partie de cette étude, ainsi que des interrogatoires sur divers domaines de l'activité psychique et morale.

Les chants sont primitifs ou d'origine arabe ou encore des reproductions d'airs européens, avec souvent des notes ne figurant pas dans nos gammes, des sons intermédiaires à nos tons et demi-tons.

Tout cela constituera l'objet d'études détaillées.

Le *Journal médical de Bruxelles* a publié déjà deux articles se rapportant à ce sujet; voir aussi : 1° La musique au Congo, par le Dr DANIEL (*Journal S. I. M.*, n° 8 et 9, août-septembre 1911); 2° L'enfance au Congo, par le Dr DANIEL (*L'hygiène et l'Enfant*, numéro d'octobre 1912).

La séance est levée à 10 $\frac{1}{2}$ heures.
